



Begnnews

N°55 / Janvier-février-mars 2022



Entretenons la richesse de nos forêts



La martelage (marquage des arbres à abattre) se fait chaque année en présence d'une partie de l'Exécutif, sous l'œil avisé de notre garde forestier. De gauche à droite les municipaux Antoine Nicolas, Robin Chytil et Denis Pidoux.

Begnins et son attachement pour ses arbres ne date pas d'hier, comme l'indique leur représentation en bonne place sur les armoiries du village. Les chemins forestiers sont empruntés, tous les jours, par de nombreux promeneurs, qui cherchent à se ressourcer en pleine nature. Mais combien d'entre eux connaissent le travail de longue haleine effectué pour l'entretien et la valorisation de nos forêts ? Pour en savoir un peu plus, *Begnnews* est allé enquêter auprès de notre garde forestier, Denis Pidoux. Vous trouverez en outre à l'intérieur de ce numéro 55 une plaquette de présentation des forêts communales, élaborée dans le cadre du plan de gestion 2014-2033.

C'est en 2005, suite à la chute des prix du bois (provoquée par l'ouragan Lothar en 1999) et aux annonces de désengagement de l'État de Vaud dans la gestion forestière que les membres des triages forestiers de Bassins, Le Vaud et Marchissy ont décidé d'unir leurs forces. Après une étude approfondie, l'AGFORS (Association du Groupement Forestier de la Serine), répartie en trois zones, commence ses activités le 1er janvier 2006, devenant ainsi le précurseur de ce type de structure dans le canton de Vaud, précise Denis Pidoux, qui gère le périmètre de la Commune de Begnins ainsi que ceux de Marchissy, Luins, Vinzel, Bursins, Bursinel et Dully.

«Les casquettes de l'équipe de l'AGFORS, composée de trois gardes forestiers, de quatre à six bûcherons selon les besoins, de deux apprentis et d'une secrétaire, sont multiples», commence par expliquer notre garde forestier. En effet, elle se consacre aux travaux destinés à l'entretien des forêts, dont les soins à la jeune forêt, la plantation, la préservation de la nature et des biotopes ainsi que l'entretien des chemins forestiers et des lieux de loisirs. Mais elle gère aussi la production de bois, qui est de 20'000 m³ par année, dont 60% sont destinés à la construction, 10% à l'industrie et 30% à l'énergie. Dès son origine, l'AGFORS a été active dans le secteur du bois énergie, dans la préparation et la vente de bois de feu en bûches de même que sous la forme de plaquettes (ou copeaux) pour les chauffages à distance.

Cependant, le rôle de l'association ne s'arrête pas là : elle fait aussi du conseil aux propriétaires communaux et privés. Et à ce propos, il est bon de relever que sur les 3'600 hectares de surface forestière (85% publique et 15% privée), il y a environ 1'800 parcelles appartenant à près de 1400 propriétaires différents. Assermentés par l'État de Vaud, les gardes forestiers veillent aussi à ce que la loi soit appliquée. L'AGFORS fonctionne comme une petite entreprise en mandatant des entrepreneurs privés locaux pour deux tiers des tâches pratiques, comme le transport des arbres abattus (débardage).

«Pour la sécurité de tous, il est très important de bien respecter la signalisation mise en place par les bûcherons. Le manque de discipline de certains promeneurs nécessite la présence d'une sentinelle. Il faut garder à l'esprit que le danger provoqué par des chutes de bois est bien réel, même en l'absence du bruit des tronçonneuses», rappelle Denis Pidoux. Il fait aussi un appel aux propriétaires de chiens pour qu'ils tiennent leurs toutous en laisse en forêt du 1er avril au 15 juillet, pour la protection de la faune et aussi de la flore.

La santé de nos forêts nécessite un effort collectif. En commençant par suivre les règles et en ramassant nos déchets : nos forêts n'en seront que plus belles pour le bonheur de tous les promeneurs.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de l'association à l'adresse : www.agfors.ch

Géraldine Chytil

édito

Qu'il fait bon vivre à Begnins ! Infrastructures, commerces, services et animations, mais aussi trois sources d'eau et des forêts qui apportent qualité de vie et revenus. Et, cerise sur le gâteau, nos finances sont saines.

Le mardi 14 décembre dernier, notre législatif validait le budget 2022 de la Commune à l'unanimité. Présentant un excédent de revenus de CHF 13'720.-, les comptes apparaissent plutôt bien équilibrés malgré la chape de plomb persistante du coronavirus, dont l'impact sur l'économie reste incertain. Le municipal des finances, Robin Chytil, était confiant en présentant ses prévisions financières conçues au plus près de la réalité économique estimée pour l'année à venir, suivant la ligne de conduite de la Municipalité depuis plusieurs années : maîtrise des dépenses et prudence dans les recettes prévues.

En 2021, plusieurs projets sont arrivés à terme comme la rénovation du réservoir de la Châtaigneraie ou de l'Écu vaudois, l'Association intercommunale scolaire de l'esplanade (AISE) a revu ses statuts pour le partage des frais de l'extension de l'école. De même, plusieurs investissements arriveront à échéance durant ce quinquennat, annonçant une nette diminution des coûts à l'avenir.

En comparaison avec les résultats de 2020 et avec le budget 2021, on peut notamment remarquer une augmentation des frais informatiques, nécessaire pour remplacer certains équipements et pour améliorer la sécurité des systèmes et des données, ainsi que des achats de matériel et des remplacements d'équipements pour la voirie. On note également une reprise des investissements pour la Région de Nyon. Concernant les liquidités de Begnins, des intérêts négatifs sont à prévoir cette année, ce qui obligera rapidement nos municipaux à trouver de meilleurs placements, et peut-être plus durables. Enfin, si le point d'impôt reste inchangé depuis 2017, les rentrées prévues sont à la hausse, mais cela devrait juste nous permettre de compenser l'augmentation de la péréquation directe et indirecte (participation à la cohésion sociale) annoncée par le Canton.

L'équipe de la rédaction vous souhaite une merveilleuse année 2022 avec la santé, l'amour et la réussite.

Alexandra Budde

Cybersécurité : la commune se protège contre les pirates

Si les histoires de pirates et de corsaires nous plaisent, c'est peut-être parce que leur âge d'or remonte au dix-huitième siècle, et que le brigand était la plupart du temps capturé, puis pendu haut et court. Aujourd'hui, c'est surtout la piraterie informatique, qu'on ne voit pas, qui devient une plaie universelle. Il s'agit avant tout de bandes criminelles, professionnelles, qui agissent pour un bénéfice financier. Cette industrie florissante leur permet de s'enrichir sans se salir les mains. Il semble même



que certaines organisations travaillent avec la protection de leur gouvernement. Récemment, les attaques de certaines communes vaudoises ont mis les autorités, et ensuite la population, dans une situation inconfortable.

Notre commune a décidé de prendre les devants, sans attendre naïvement d'être la cible des criminels. Sous la direction de Robin Chytil, municipal des finances, forêts, cimetière et technologies, un pré-audit a déjà été conduit. Une entreprise a été mandatée pour améliorer la sécurité informatique en menant plusieurs actions dont certaines ont déjà été réalisées avant la sortie de ce numéro du *Begnews*: d'abord un cours de sensibilisation pour les personnes accédant aux systèmes informatiques de la Commune. Ensuite un audit interne sur les pratiques de sécurité et les usages des utilisateurs. Enfin un audit des fournisseurs clés en charge du site web de la messagerie et des applications métiers (RH, facturation, contrôle des habitants, etc.). À la suite de cet audit, selon les normes de sécurité ISO 27000, les éventuelles failles se-

ront comblées et un règlement d'utilisation des systèmes et données informatiques sera publié pour les usagers et les fournisseurs. Par exemple, on pourrait mettre en place des procédures d'accès avec double authentification, revoir les canaux pour la transmission d'informations confidentielles, demander aux fournisseurs de sécuriser leurs données, etc.

Cet effort va aussi produire un plan de gestion de crise – une attaque est toujours possible – pour savoir rapidement qui on avertit, quelles actions on entreprend. Avec cette préparation, on se prémunira au mieux contre les assauts des hackers de tous genres. Voilà qui devrait rassurer les habitants de la commune.

On en profite pour rappeler le site police-population, qui contient toutes sortes de bons conseils, un petit guide et un bulletin d'informations auquel on peut s'abonner : <https://votrepolice.ch/tendance-securitaire-vaud/>

Fredy Schoch

chronique du village

Plumes, strass et paillettes au restaurant Le Milieu

De Paris et son célèbre french cancan à Broadway où les danseuses paradent avec passion, après les fêtes, c'est encore la fête au restaurant Le Milieu avec ses soupers-spectacles style music-hall.

Depuis le 15 octobre dernier, un samedi soir par mois, la compagnie ArtistiKbaret investit le caveau avec six de ses artistes. «Lorsque j'ai découvert ce lieu atypique, j'ai tout de suite pensé à sa capacité d'accueillir le genre de spectacle que produit ma compagnie», s'émoustille Chrystel Stoky, dont la carrière débutait en Suisse à la Revue de Servion en 2003. C'est que cette chorégraphe et meneuse de revue d'origine française connaît la cheffe Sourya Roachat depuis ses débuts, puisque son mari, Martial Stoky, ancien chef de partie chez Benoît Violier et Philippe Roachat, l'a vue entrer à l'École professionnelle de Montreux où il est enseignant. «Martial Stoky est un fabuleux formateur, qui m'a transmis la rigueur, les plus belles techniques culinaires, et qui m'a permis de participer à de magnifiques concours comme celui de l'Académie Bocuse D'Or Suisse», se souvient Sourya. C'est ainsi qu'à la suite de la crise engendrée par la Covid tant dans le milieu de la restauration que dans celui des arts de la scène, les deux femmes ont tout de suite pensé à s'associer pour offrir du bon temps autour de soupers-spectacles poétiques alliant humour et sensualité.

Chrystel Stoky dirige depuis 2015 la compagnie ArtistiKbaret dans l'esprit des cabarets parisiens comme le Lido et le Moulin rouge. Tous professionnels, une douzaine d'artistes, danseurs, chanteurs, magiciens, mentalistes et acrobates se partagent la scène au gré des spectacles imaginés sur mesure par la chorégraphe: «Chaque année, notre Revue de Moudon fait vivre la magie des grands cabarets parisiens en pleine campagne vaudoise,



mais nous nous produisons régulièrement en Suisse romande tant dans des manifestations privées que publiques.» Dans ses créations, tradition et modernité s'entremêlent entre cultissime french cancan et indémodable charleston ou encore entre des artistes tels Brel ou Barbara versus Lady Gaga ou Michael Jackson.

Des costumes somptueux aux mille facettes, des chanteurs en direct, des danseuses très glamour et une meneuse de revue passionnée, voici le cocktail pétillant pour une soirée cabaret inoubliable!

Prochain spectacle, le 29 janvier, autour du thème Magic Circus. Réservation: Le Milieu, 022 366 72 61 ou www.le-milieu.ch. Plus d'infos sur la compagnie: www.artistikbaret.ch

Alexandra Budde



Depuis le 15 octobre dernier, un samedi soir par mois, la compagnie ArtistiKbaret investit le caveau avec six de ses artistes professionnelles. Ici, la soirée du 20 novembre sur le thème des années 90.

La première femme syndic de Begnins a fêté ses 90 ans



Vivant une retraite agréable, Violette Ammon ne voit pas les années passer

«Je n'ai jamais eu ma langue dans ma poche et ce n'est pas aujourd'hui que cela va changer», me prévient avec humour Violette Ammon dès le début de notre rencontre qui a lieu chez elle. Assise en face de moi derrière une grande table en bois, elle retrace les étapes importantes de sa vie. Et je découvre avec bonheur que le nombre des années n'a en rien entamé sa curiosité de tout et sa propension à s'insurger contre toute décision qui va à l'encontre du bon sens. Son parcours de vie, aussi riche qu'atypique, lui donnera l'occasion d'être une pionnière, presque par hasard.

La petite Violette voit le jour à Genève en 1931. Enfant unique, elle vit une scolarité heureuse auprès de parents aimants. Elle choisit d'être infirmière. Plus qu'un métier, c'est une vocation qui lui permet de quitter

la Suisse lors de voyages humanitaires. À l'âge de 33 ans, elle passe plusieurs mois comme infirmière au Yémen avec une mission du C.I.C.R. Puis au Vietnam à la mission de la Croix-Rouge suisse à Kontum. «Le côté humain à l'état pur que j'ai trouvé là-bas au contact de mes malades et blessés de guerre a été pour moi des plus enrichissants», se souvient Mme Ammon. C'est lors de ce dernier séjour en Indochine qu'elle rencontre son futur mari, Jürg, alors jeune médecin. Ensemble, le couple décide de revenir au pays alors que Jürg obtient un poste au CHUV. Puis ils s'installent à Begnins, où le Bernois d'origine ouvre le premier cabinet de groupe de la région avec le docteur Diserens. En 1970, la famille s'agrandit avec une première fille à qui ils donneront par la suite un frère et une sœur. «J'ai un peu tardé pour fonder une

famille, mais à l'époque, ce n'était pas ma priorité», explique aujourd'hui l'heureuse grand-maman de sept petits-enfants.

Violette Ammon entre au Conseil communal en 1981, où les femmes ne sont alors que trois. «Je voulais simplement savoir comment ça marche», explique la nonagénaire. Elle intègre tout d'abord la commission de l'aménagement du territoire, puis devient la première femme présidente du Législatif. Ses compétences lui valent le respect de ses collègues masculins, qui l'invitent à rejoindre la Municipalité. Ce qu'elle fait en 1988. Elle se charge du dicastère des bâtiments et va suivre de grands dossiers comme la construction du collège, terminée en 1991, la rénovation de l'Écu et du nouveau centre administratif inauguré en 1988. «J'ai adoré suivre les concours d'architecture pour le nouveau collège. C'était un projet très ambitieux avec un budget colossal de 25 millions», mentionne-t-elle avec enthousiasme. C'est en 1992 que les Begninois élisent Violette Ammon à la fonction de syndic. Cinq femmes seulement occupaient alors ce poste sur La Côte, et ce nombre était bien au-dessus de la moyenne nationale. «Être à la tête d'une commune, c'est faire face à ses responsabilités. Ce n'est pas porter ses idées, mais celles qui sont les plus pertinentes pour le village», précise avec vivacité la retraitée. Durant deux mandats, l'ancienne infirmière s'investira particulièrement pour la région avec le début de l'association de communes de la région Nyon.

«Je ne regrette aucun de mes choix de vie, qui ont toujours été les miens», conclut cette femme de caractère en présentant ses bons vœux pour l'année 2022 à tous les habitants de Begnins avec une pensée particulière pour les nonagénaires du village.

Géraldine Chytil

dossier communal

Un bancomat pour Begnins

Ça faisait longtemps qu'on l'attendait! Eh bien c'est en train de venir. Quand? Début janvier. Où? À la place de l'Écu, à gauche des escaliers qui descendent du restaurant. Vous croyez rêver? Non, pas du tout, c'est du sérieux. Mais ça sera du provisoire. À moins que les retraits soient tellement conséquents que la banque décide de le

rendre définitif. Pour l'instant nous aurons un bancomat «mobile», comme ceux qu'on avait vus au Paléo. Trois tonnes quand même, et pas trop faciles à attaquer. Le futur de cette installation dépendra donc de vous. Il faudra prendre l'habitude de l'utiliser. La solution ne pourra devenir fixe, éventuellement vers ou dans le bâtiment de la Poste,

qu'en cas de volume suffisant. On parle de nombre de retraits plus que de quantité. Alors, à vos cartes bancaires, et tous nos vœux de longue vie à ce bancomat qu'on désespérerait voir un jour!

Fredy Schoch

conseil communal

Séance du Conseil communal du mardi 26 octobre 2021

Décisions

1. Le Conseil communal décide à l'unanimité

- d'accepter l'arrêté d'imposition de 62.5 points pour l'année 2022, ainsi que les autres impôts de l'arrêté soumis.

Les prochaines votations auront lieu les **13 février 2022, 15 mai 2022 et 25 septembre 2022.**

*Le bureau du Conseil communal
Vanessa Wicht
Secrétaire*

La boulangerie « Le Rendez-Vous » change de main

Pierre et Patricia Wegmüller ont annoncé qu'ils prendraient leur retraite dès le 8 janvier. Installé dans la Grand'Rue depuis 2011, le couple quitte la boulangerie-pâtisserie-tea-room « Le Rendez-Vous » en emportant avec eux le souvenir d'une clientèle sympathique.

« Durant dix ans, nous avons eu de très beaux échanges avec les habitants et de bons

contacts avec les commerçants, artisans et vignerons du village. Nous tenons à remercier chaleureusement les Begnois pour toutes ces années de confiance et de fidélité. Et au plaisir de vous revoir », communique le couple de commerçants à la veille de son départ.

En ce début d'année, la boulangerie sera fermée durant deux mois pour rénovations. Elle

accueillera, dès sa réouverture, un chef pâtissier de la région, Julien Maslanka. Déjà gérant de deux boutiques-tea-room à Arzier et à St-Cergue, il confectionnera son pain et ses fameuses gourmandises dans le laboratoire de la Grand'Rue.

Géraldine Chytil

Report de la fête de mai au 8 mai 2022

Le Comité de l'ADIB a pris la décision de reporter la date de la fête de mai d'une semaine. Fixée préalablement au 1er mai, elle est repoussée au 8 mai. En effet, la date préalablement choisie se trouvant être le dimanche de la rentrée des vacances de Pâques, cela compliquait la tâche de toutes les personnes impliquées dans l'organisation de l'évènement.

Pour rappel: votre collaboration serait appréciée pour:

- compléter le comité d'organisation ou lui faire part de vos idées
- aider à la confection de costumes et de décorations
- encadrer les enfants
- distribuer les goûters et,

- si vous avez le goût du spectacle, préparer un petit numéro qui sera présenté sous le chapiteau.

Toutes suggestions et petits coups de main sont les bienvenus. Alors n'hésitez pas à contacter la présidente de l'ADIB par mail: geraldine@chytil.ch ou au 079 601 55 18.

Les Fenêtres de l'Avent, remède contre la morosité

Face à la recrudescence des cas COVID durant le mois de décembre, l'ADIB a pris la sage décision d'annuler, cette année encore, le Noël dans la rue, au risque de voir la déception sur les visages des enfants. Cependant, dans le

cadre des Fenêtres de l'Avent, quelques apéros ont été maintenus en petit comité (voir photos ci-dessous). Dans le même esprit de Noël, notre bandeau rassemble une série de clichés de décorations rencontrées lors d'une

balade au village. Merci à tous les artistes qui ont égayé nos rues durant cette période chamboulée par le virus.

Texte et photos
Géraldine Chytil



↑
Devant le bâtiment de l'administration, du vin chaud et une bonne soupe réconfortante ont été offerts par l'équipe de la bibliothèque.



↗
La voirie a aménagé son local pour l'occasion.



→
La famille Chapuis a partagé du bon vin du domaine, à Serreaux-Dessus.

vosre agenda

Janvier 2022

- 8 ADIB: Brûle sapin
- 10 SEL: soirée mensuelle
- 22 UniHockey: journée de championnats Junior C

Février 2022

- 7 SEL: soirée mensuelle
- 12 UniHockey: journée kids challenge Junior E
- 13 UniHockey: journée de championnats La Une (3èe ligue)

Mars 2022

- 7 SEL: soirée mensuelle
- UniHockey: journée de championnat Junior E

Toutes les dates sous réserve d'annulation pour cause de coronavirus.